

GABRIELLE BAUDEL

L'ART DE TROUVER DES SOLUTIONS

ÉLÉGANTES À DES PROBLÈMES PRATIQUES.



QUEL A ÉTÉ VOTRE CURSUS AVANT D'INTÉGRER CETTE PROFESSION ?

Après mon bac, j'ai fait une hypokhâgne prépa science-po, puis j'ai commencé mes études de droit. Parallèlement, j'ai suivi un cursus de russe aux langues'O et accumulé les expériences professionnelles dans des domaines divers. Je n'ai pas pour autant négligé le droit puisque j'ai travaillé comme juriste dans différents cabinets. C'est donc en régime salarié que j'ai suivi les cours de l'EFB.

Quand j'ai obtenu le CAPA, Fun Radio, chez qui je travaillais comme assistante du directeur de l'antenne, m'a proposé un poste de juriste. J'ai préféré la liberté qu'offre la profession d'avocat et commencé ma carrière chez LexEurope, spécialisé en droit de l'informatique, véritable niche à l'époque.

ET ENSUITE ?

Je me suis installée à mon compte. J'ai continué, pendant quelques années, le conseil aux entreprises dans le domaine du droit de l'informatique principalement, enseigné le droit des sociétés, organisé des séminaires en droit du commerce international pour des grandes entreprises (General Electric, Alstom, Areva). Au fil du temps, j'ai élargi ma clientèle et suis devenue avocat généraliste.

Aujourd'hui, je compte, parmi mes clients, des designers, éditeurs et distributeurs de meubles et d'objets design. J'ai rencontré certains d'entre eux grâce à mon activité de designer. Au mois de janvier dernier, j'ai animé un atelier juridique sur le thème droit et design au salon Maison et Objet.

COMMENT ET POURQUOI AVEZ-VOUS EU ENVIE DE DESIGNER DES MEUBLES ?

À l'âge de 30 ans, j'ai pris des cours de design, auprès de Pierre de Laubadère (C.Quoi) qui s'est montré très encourageant.

La dimension à la fois artistique et fonctionnelle de cette discipline me donnait des libertés que n'offrent pas le droit. J'avais envie

“ **Votre vie d'avocat et celle de designer se nourrissent-elles l'une de l'autre ?**

Oui, totalement. Pour être bon dans l'une comme dans l'autre il faut être créatif et rigoureux. ”

de matérialiser des idées et de me plonger dans des réflexions qui me sortaient du quotidien juridique. En 2006, je présentais mes premières créations au Salon du Meuble : un meuble modulable, un canapé 2 places et un lit d'appoint qui fut remarqué par la presse.

Techniquement, je dessine les meubles à la main, puis je réalise une maquette en dur, seule ou avec l'aide de mon ami designer, Jancarem. Je consulte ensuite les fabricants sur les contraintes techniques et le choix des matériaux.

POURQUOI AVOIR OUVERT UNE GALERIE ?

Avant d'ouvrir la galerie, mes meubles étaient édités et vendus par un tiers mais la qualité ne me satisfaisait pas, j'ai donc décidé d'ouvrir, il y a 8 ans un showroom afin de les vendre en direct, maîtrisant ainsi la qualité de mes créations.

A présent, je passe par des artisans européens. Chaque modèle est unique ou produit en série limitée.

Par ailleurs, je souhaitais que la galerie soit un lieu de rencontre avec les créateurs. J'occupais le sol (d'où le nom de mon activité : POS comme Plan d'Occupation des Sols), il restait les murs ! J'ai décidé d'y organiser

des expositions (photos et peintures) et des événements (lectures par exemple).

COMMENT CHOISISSEZ-VOUS LES ARTISTES QUE VOUS EXPOSEZ ?

Avant toute chose, il faut un atome crochu. Mais, pour chaque demande, je consulte également un comité de sélection composé d'artistes et d'amateurs d'art.

Dans certains cas, il y a une réelle interaction entre mon travail et celui de l'artiste, comme la personnalisation de ma table 660 par l'artiste Arthur Simony ou la création du modèle de table RAJA pour l'exposition du plasticien Philippe Fabian.

VOTRE VIE D'AVOCAT ET CELLE DE DESIGNER SE NOURRISSENT-ELLES L'UNE DE L'AUTRE ?

Oui, totalement. Pour être bon dans l'une comme dans l'autre il faut être créatif et rigoureux.

Le designer doit trouver des solutions à des contraintes fonctionnelles.

La liberté dont dispose l'avocat pour répondre aux questions qui lui sont posées est moins grande. Dans la rédaction de contrats cependant, ce que je fais principalement, il peut être bon de proposer des solutions innovantes.

POS SHOW ROOM

GALERIE OUVERTE PENDANT LES PÉRIODES D'EXPOSITION ET SUR RDV

www.posdesign.fr

49, rue d'hauteville 75010 Paris

09 81 61 60 43
contact@posdesign.fr